



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 06 MARS 2025

UN PROJET HÔTELIER D'EXCEPTION À MAGNY COURS PORTÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE ET COURBET HÉRITAGE

I Le Département de la Nièvre et Courbet Héritage scellent un partenariat ambitieux avec la signature d'un bail emphytéotique de 70 ans pour la transformation de l'offre hôtelière autour du circuit de Nevers-Magny-Cours. Ce projet visionnaire vise à faire de ce site emblématique dédié à l'automobile, une destination incontournable alliant sport, qualité et dynamisme local.

Fabien Bazin, président du Conseil départemental de la Nièvre, et Jean-François Ott, président directeur général Courbet Héritage, ont officialisé ce mercredi 05 mars, un partenariat historique, au sein des salons du circuit de Nevers Magny-Cours. Fleuron de la Nièvre et parmi les quelques équipements d'envergure internationale du Département, le Circuit de Nevers Magny-Cours, dont la majorité du capital est détenu par le Conseil départemental en tant que SAEMS, attendait depuis longtemps l'arrivée d'un nouvel équipement hôtelier de qualité sur le technopôle.

Cette attente touche à sa fin car l'accord signé porte sur un ensemble de parcelles de 3,37 hectares, qui accueillera un pôle hôtelier et d'entertainment. Le projet de développement touristique est organisé en plusieurs phases :

- **Phase 1** : Rénovation complète de l'ancien lycée agricole de Magny-Cours en un hôtel 3 étoiles de 100 chambres, répondant aux attentes des passionnés de sport automobile, des entreprises et des touristes. Cet hôtel devrait ouvrir ses portes au plus tard en 2030.
- **Phase 2** : Transformation de l'ancienne antenne de l'AFPA en un hôtel 5 étoiles de 50 à 100 chambres. Ce choix stratégique d'une offre haut de gamme permettra de répondre à une clientèle internationale et aux réservations liées aux grands événements.
- **Phase 3** : Création d'un pôle de divertissement thématique autour des sports mécaniques, renforçant l'attractivité du circuit et du territoire tout entier.



L'AMBITION DE COURBET HÉRITAGE ET LA VISION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR SON TERRITOIRE

Avec plus de 30 ans d'expérience en transformation urbaine, Jean-François Ott et ses équipes mettent leur expertise au service d'une ambition commune : faire de Magny-Cours une référence européenne du tourisme automobile et d'affaires.

Pour le Conseil départemental, qui recherche depuis de nombreuses années un partenaire fiable et visionnaire pour ce projet hôtelier, a enfin trouvé un investisseur audacieux et convaincu par les perspectives de développement de la zone.

UN ACCORD GAGNANT -GAGNANT

L'accord prévoit une redevance annuelle fixe de 1 000 €, ainsi qu'une part variable équivalente à 2 % du résultat net d'exploitation, garantissant un partage équilibré des bénéfices entre les partenaires. Le Conseil départemental restant bien entendu aux côtés de Courbet Héritage pour l'accompagner dans ses démarches.

UN PROJET DEVENU RÉALITÉ ET ATTENDU DEPUIS LONGTEMPS PAR LES NIVERNAIS

Au-delà du développement immobilier, Courbet Héritage entend créer des synergies fortes avec les acteurs locaux, notamment le circuit de Nevers Magny-Cours et le golf du Nivernais, pour proposer une expérience immersive unique.

Gastronomie, sport et innovation seront les piliers de cette transformation, faisant du technopôle de Magny-Cours un écosystème d'excellence et un levier de croissance durable.

Ce pôle de loisirs fera sans aucun doute la fierté des Nivernais. La confiance mutuelle entre le Conseil départemental, Courbet héritage et le Circuit de Nevers Magny-Cours permet d'imaginer des perspectives de rayonnement du territoire au national et à l'international.



TÉMOIGNAGES

"Ce projet s'inscrit dans une vision plus large : faire de Courbet Héritage un acteur de référence de l'hospitalité thématique en France et en Europe, en misant sur des sites d'exception, des concepts innovants, et une expérience immersive.

L'opportunité d'investir dans la Nièvre et surtout sur le technopôle de Magny-Cours est réfléchie. Je suis convaincu du potentiel et mon ambition est bien de contribuer à transformer l'offre hôtelière et de loisirs autour du légendaire circuit de Nevers-Magny-Cours, en créant une destination unique mêlant sport, haut de gamme et ancrage local."

Jean-François Ott, président directeur général Courbet Héritage

"La signature de ce bail est le fruit d'une longue quête d'un partenaire privé fiable. Nous savions que la demande hôtelière était très forte et que le manque d'équipements autour du circuit profitait aux Départements limitrophes. Nous avons l'ambition avec mon équipe départementale de mettre un vrai coup de booster pour développer son attractivité économique. Le choix stratégique de Courbet Héritage est la preuve que notre territoire a de l'ambition et sait convaincre des investisseurs d'envergure."

Fabien Bazin, président du Conseil départemental de la Nièvre

"Le circuit de Nevers Magny-Cours détient un potentiel d'exploitation incroyable. C'est 312000 visiteurs à l'année et plus de 20 événements auto et moto, vitesse et endurance, modernes et classiques, avec comme vitrine le Championnat du Monde Motul FIM Superbike, le GT world challenge et les 12H de Nevers Magny-Cours. Les pistes sont quant à elles exploitées plus de 300 jours par an. Il est évident que développer l'offre touristique est une excellente nouvelle. Et le Conseil départemental sait encore une fois être aux côtés des investisseurs audacieux pour porter un projet de territoire global et cohérent."

Serge Saulnier, président du Directoire du Circuit de Nevers Magny-Cours

CONTACT PRESSE

Peggy Banget-Mossaz /
Directrice de la communication
peggy.bangetmossaz@nievre.fr

